



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Céret, le 01 avril 2023

L'Association Musiques et Voix en Pays Catalans (MVPC), dont le siège est à au 14 Rue Pierre Rameil CERET 66400, s'est réunie à 15h00 en la Salle de l'Union à 66400 Céret en Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres de l'Assemblée, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataires, ont élargé la feuille de présence en entrant en séance et, après vérification et pointage des pouvoirs, elle est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que le quorum requis par les statuts (au moins 33%) est atteint puisque sont présents ou représentés 69 sur 86 adhérents, soit 80,23 % des adhérents à jour de leur cotisation 2023.

Ainsi l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées à l'ordre du jour sous la présidence de Gilbert Guerne.

Présences du Conseil d'Administration : Gilbert Guerne (Président), Christian Papis (Directeur artistique), Kitty de Paepe, Marie-Christine Baudouin, Jacques Fauxpoint, Isabelle Fauxpoint, Micheline de Saint Gérard, Michael Imber, Hugo Vereeken.

Membres du Conseil d'Administration représentés : Christiane Agrafeils-Colis, Mercé Bonet, Philippe Wlekly.

Ordre du jour proposé :

1. Rapport moral et d'activités – Saison 2022
2. Présentations des Comptes de résultats et Bilan – exercice 2022
3. Approbation des Comptes et Quitus
4. Affectation du résultat de l'exercice 2022
5. Renouvellement du Conseil d'Administration
6. Budget prévisionnel 2023 et demandes de subventions
7. Projets d'activités – Saison 2023
8. Questions diverses

1 : Rapport moral et d'activités de l'année 2022 (Gilbert Guerne)

Ouverture de la séance par M. le Président à 15h00.

Le président rappelle que le Festival Amuvall est fondé sur la promesse à la Communauté de Communes du Vallespir (CCV) de produire 10 concerts dans 10 communes différentes.

Le Festival Amuvall édition 2022 s'est tenu entre le 18 septembre et le 6 novembre 2022, période durant laquelle 10 concerts et un concert pédagogique pour les élèves des écoles de la CCV furent organisés. Le président souligne que le concert pédagogique, outre sa finalité didactique pour les enfants d'école, donne droit à une subvention.

Le président remercie et félicite le Directeur artistique Christian Papis de la qualité artistique et du caractère

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

varié des productions réalisées, ainsi que de son effort de sélectionner en majorité des artistes de la région, limitant de la sorte le budget de logement.

La Région d'Occitanie reste à ce jour en défaut de paiement de subvention, faute de moyens financiers.

L'édition 2022 du Festival a connu une fréquentation satisfaisante sans toutefois retrouver la fréquentation d'avant-COVID. Il paraît que tel est normal pour un festival de taille modeste, seuls les très grands festivals semblent s'être rattrapés entièrement de la pandémie. En chiffres : au total 1063 spectateurs ont assisté à nos concerts, dont 963 payants et 100 gratuits. 300 enfants ont participé au concert pédagogique au Perthus par I Frangini.

En plus des 10 concerts du Festival proprement dit, un concert de Noël fort apprécié fut organisé, le 22 décembre 2022, en la Salle du Mas Nogarède à Céret, suivi d'une collation dînatoire pour les artistes et collaborateurs.

Seuls 53% des spectateurs étaient des adhérents à l'Association MVPC ce qui est assez peu, contre 47% de non-adhérents. Afin de rendre le Festival plus attrayant pour les jeunes, il a été décidé de rendre les tarifs et l'adhésion moins onéreux pour les 18 à 25 ans.

Passons le programme 2022 en revue :

- Di 18/09/22 Les Cluses : Patrice Fontanarosa et Gersende Mondani (duo violons) – concert superbe ; il est porté à l'attention que Patrice Fontanarosa est le parrain du Festival Amuvall.
- Ve 23/09/22 Le Perthus : Duo I Frangini – concert pédagogique à 15 h et concert du soir à 20 h – malgré une prestation plus que réussie et malgré une salle de taille suffisante, Le lieu Le Perthus continue à décevoir (seulement 50 spectateurs au concert du soir). En 2023 le programme prévoit un « poids lourd » au Perthus afin de remonter la fréquentation : le célèbre accordéoniste Félicien Brut.
- Sa 01/10/22 Taillet : Quatuor Lucia – très beau concert.
- Di 02/10/22 Vivès : New Lyrique Boys Band – le concert « insolite » du Festival ; bonne prestation musicale-humoristique, mais les prestataires se sont montrés plutôt désagréables dans leurs exigences.
- Sa 08/10/22 Céret : Stabat Mater (Rossini) – concert magnifique ; malheureusement un conflit s'est développé avec M. le Curé qui voulait interdire l'estrade supportant le piano. Par conséquent, ce concert fut le dernier organisé par le Festival Amuvall en l'église Saint-Pierre de Céret.
- Di 09/10/22 L'Albère : Duo Sostenuto – très bon concert.
- Sa 15/10/22 Le Boulou : Requiem de Fauré – Les Djinnns – Cantique de Jean Racine – concert magnifique.
- Di 16/10/22 Reynès : Quintette Aëris (cuivres) + Ensemble vocal L'Accent Lyrique – concert magnifique ; le quintette Aëris a exprimé le désir de revenir au Festival.
- Sa 22/10/22 Maureillas-las-Illas : Découverte Opéra (divers solistes liés à l'ensemble Accent Lyrique et/ou au Conservatoire de Perpignan) – très réussi.
- Di 06/11/22 Saint-Jean-Pla-de-Corts : Le Petite Flûte Enchantée – très bel arrangement d'opéra; toutefois un spectacle de cette envergure dans une salle polyvalente sans équipements théâtraux spécifiques engendre des frais de location de matériel dépassant les recettes, et ce malgré une

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

fréquentation des plus élevées du Festival.

Quelques graphiques furent présentés quantifiant le comportement de fréquentation des spectateurs et les différences entre adhérents et non-adhérents : nombre de concerts du Festival visités, nombre de personnes par groupe de spectateurs (il s'avère p.ex. que parmi les adhérents, 80% fréquentent les concerts en couple). Pour se procurer des billets, le canal BilletWeb est utilisé par 89% des spectateurs adhérents, contre 58% des spectateurs non adhérents et 60% des spectateurs étudiants.

Un mot sur la publicité et la communication du Festival :

- La publicité faite en collaboration avec les Offices de Tourisme s'est avérée très efficace.
- Par contre, l'affichage « sauvage » auprès des commerçants s'est avéré plus difficile.
- Brochures : au vu de l'expérience 2022, il a été décidé de tirer moins de brochures et de changer leur format en livret A5.
- Par contre, les « flyers » (une page individuelle par concert) seront tirés en davantage d'exemplaires.
- Nous poursuivrons les publications dans les agendas d'événements tels que Le Petit Agenda et PO Life.

Des exemples prototypes des affiches et flyers étaient exposés pendant la séance de l'AG.

La communication du Festival se fait au travers de divers médias :

- La presse : par des articles avant et après chaque concert. Le Président remercie M. Jaques Martinez, journaliste auprès du journal L'Indépendant et présent à l'AG, de son soutien littéraire indéfectible au Festival. D'autres publications de presse, telles que « La Semaine du Roussillon » et « Le Petit Agenda » publient des communications sur le Festival.
- La Radio : après une brève période creuse, France Bleu Roussillon soutient à nouveau pleinement le Festival. de même que Radio Vallespir.
- Médias sociaux : annonces et photo-articles sur chaque concert dans la page Facebook dédiée à Amuvall ; communication LinkedIn à développer à partir de l'édition 2023.

Le rapport moral de l'édition 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 : Présentation des Comptes et Bilan 2022 (Jacques Fauxpoint)

Jacques Fauxpoint fait le point sur les résultats financiers de l'exercice 2022 (01/01 au 31/12/2022) et les prévisions budgétaires 2023, du Festival Amuvall ainsi que de l'association MVPC. Les documents « Rapport des Trésoriers – Exercice 2022 » et « Comptes soumis à l'Assemblée générale du 01 avril 2022 », dont l'essentiel du contenu fut projeté en salle, font partie intégrante du présent procès verbal. Les conclusions principales sont reprises dans ce qui suit.

La présentation fait la part entre les résultats du Festival Amuvall d'une part et ceux de l'Association MVPC de l'autre.

En ce qui concerne le Festival Amuvall, l'exercice 2022 fait apparaître un montant de 52.213 € en dépenses (en hausse de 2% par rapport à 2021) et de 49.472 € en recettes (en baisse de 8% par rapport à 2021),

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

débouchant sur un déficit de 2.741 €. Malgré la maîtrise des coûts artistiques (-4%) et administratifs (-32%), ce résultat est surtout attribuable à l'augmentation des coûts techniques (+34%) et de communication (+20%), ainsi qu'une recette diminuée en subventions (-7%) et en mécénat & sponsoring (-29%). Une baisse de 5% des recettes de billetterie est attribuable au fait que le Festival 2022 comptait un concert en moins que celui de 2021 (10 au lieu de 11).

Du côté de l'Association MVPC (dans les comptes de laquelle nous retrouvons, en plus des comptes du Festival Amuvall, les cotisations et dons des membres et les prestations organisées en dehors du Festival Amuvall (en l'occurrence, le Concert de Noël du 22/12/2022). L'exercice 2022 de MVPC fait apparaître un montant de 54.020 € en charges (-19% par rapport à 2021) et 54.272 € en produits (-27% par rapport à 2021), les différences en charges et produits par rapport à 2021 s'expliquant surtout par le moindre nombre d'activités organisées par l'Association en 2022. Il en résulte, pour l'Association MVPC, un excédent de 252 € pour 2022.

Le bilan présente, après incorporation de l'excédent au capital, une réserve (fonds associatif) de 40.760 €.

3 : Approbation des comptes 2020 et quitus aux administrateurs

A l'unanimité, ces comptes sont approuvés et quitus donné aux administrateurs.

4 : Affectation du résultat

A l'unanimité il est accepté de reporter intégralement le résultat 2022 (252,00 €) sur l'année 2023, et de l'incorporer au fonds associatif qui s'élève désormais à 40.760,00 €.

5 : Renouvellement du Conseil d'Administration (Gilbert Guerne)

En succession à Brigitte Almirall, démissionnaire du CA et que le Président remercie de son dévouement à l'Association durant toutes ces années, Micheline de Saint Gérard présente sa candidature de membre du CA. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres :

Gilbert GUERNE	Isabelle FAUXPOINT
Kitty de PAEPE-VEREEKEN	Jean-Michel PASQUIER
Jacques FAUXPOINT	Hugo VEREEKEN
Marie-Christine BAUDOUIN	Philippe WLEKLY
Christine AGRAFEIL-COLIS	Michael IMBER
Mercè BONET-AGUSTI	Micheline de SAINT GERAND

6 : Budget prévisionnel 2023 – demandes de subventions (Jacques Fauxpoint)

Le budget prévisionnel 2023 de l'Association MVPC, tel que présenté dans la PJ 2 « Comptes soumis à l'Assemblée générale du 01 avril 2023 », est basé sur les hypothèses de l'organisation de 10 concerts (voir paragraphe 7 ci-après), une tarification modifiée (voir paragraphe 8(1) ci-après) et des prévisions réalistes de subventions.

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

Pour le Festival Amuvall, les recettes sont budgétées à 53.300 € dont 17.500 € de billetterie, 30.800 € de subventions et 5.000 € de mécénat & sponsoring. Le budget proposé est en équilibre.

Pour l'Association MVPC, les recettes budgétées s'élèvent à 63.100 € dont 23.000 de ventes de produits, 32.200 de subventions, 5.000 € de mécénat & sponsoring et 2.500 € de cotisations de dons des membres. Le budget proposé est en équilibre.

L'obtention des subventions est toutefois subordonnée à certaines contraintes : les collectivités sources de subventions exigent que l'Association nomme, dès 2023, des référent.e.s pour, d'une part, des questions d'écoresponsabilité du Festival, et d'autre part la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes/sexuels. Là où, en 2023, il faut présenter un plan d'action dans chacun de ces deux domaines, en 2024 il faudra démontrer que les actions planifiées sont réellement mises en œuvre, faute de quoi la subvention se verra refusée.

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.

7 : Projets d'activités – Saison 2023 (Christian Papis)

Christian Papis prend la parole pour exposer et commenter, telle qu'elle se présente à ce jour, la programmation prévue de l'Automne Musical en Vallespir dont ce sera en 2023 la 14^{ème} édition. Le Festival se déroulera à nouveau dans chacune des 10 villes de la Communauté de Communes du Vallespir entre le dimanche 10 septembre et le dimanche 5 novembre 2023 et comporte 11 concerts dont 2 fois la production de l'opéra « Le Barbier de Séville » à Céret les 4-5/11/2023). De plus, comme chaque année, il sera à nouveau offert en marge du Festival un concert pédagogique aux enfants des écoles primaires du Vallespir qui, cette année, sera donné le vendredi 6 octobre à 15 h en la salle de Saint-Jean-Pla-De-Corts par le Trio Juglars.

- Concert N° 1 : dimanche 10/09/2023 17 h – Le Perthus – Salle communale
Félicien Brut, accordéoniste de renommée internationale qui revient pour sa troisième prestation au profit du Festival.
- Concert N° 2 : samedi 16/09/2023 17 h – Les Cluses – Eglise Saint Nazaire
« Stabat Mater » de Luigi Boccherini (soprano solo + quartette de cordes sous la direction de Christian Papis).
- Concert N° 3 : dimanche 17/09/2023 17 h – L'Albère - Chapelle Saint Jean
Trio Juglars (musique catalane) – cet ensemble se chargera également d'une prestation au marché de Céret le 09/09/2023 et du concert pédagogique le 06/10/2023.
- Concert N° 4 : samedi 23/09/2023 17 h – Taillet – Eglise Saint Valentin
Trio Libertat.
- Concert N° 5 : vendredi 29/09/2023 20 h – Vivès – Salle communale
Trio Mouratogliou (Jazz).
- Concert N° 6 : dimanche 01/10/2023 17 h – Maureillas – Foyer Municipal
Concert Poulenc. Gloria, la Voix humaine.
- Concert pédag. : vendredi 06/10/2023 15 h – Saint-Jean-Pla-de-Corts – Salle polyvalente
Concert pédagogique pour les enfants des écoles primaires de la Communauté de

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

Commune du Vallespir, par le Trio Juglars.

- Concert N° 7 : dimanche 08/10/2023 18 h – Saint-Jean-Pla-de-Corts – Salle polyvalente
Brass Band de Toulouse, qui fera sa deuxième apparition au Festival, cette fois-ci avec la soliste Lucienne Renaudin-Vary.
- Concert N° 8 : dimanche 15/10/2023 17 h – Le Boulou – Eglise Sainte Marie
« Petite Messe solennelle » de Rossini. Chœur accompagné par piano et accordéon sous la direction de Christian Papis.
- Concert N° 9 : vendredi 20/10/2023 20 h – Reynès – Chapelle Saint Paul
Concert de Mandolines (groupe allemand).
- Concert N° 10 : samedi 04/11/2023 20 h – Céret – Salle de l'Union
« Le Barbier de Séville » de Rossini, sous la direction de Christian Papis.
- Concert N° 11 : dimanche 05/11/2023 16h30 – Céret – Salle de l'Union
« Le Barbier de Séville » de Rossini, sous la direction de Christian Papis.

8 : Sujets divers

(1) Billetterie - tarification (Michael Imber)

Les prix/tarifs des entrées 2023 : prix général (non-adhérent) 20 € ; prix adhérent 15 €.
(augmentés de 1 € par rapport à l'an 2022)

Pour les jeunes (16-25 ans), l'adhésion revient à 5 €, le billet à 10 €.
En dessous de l'âge de 16 ans, l'entrée est gratuite.
(âge de gratuité augmenté de 1 an par rapport à l'an 2022)

Réduction pour adhérents assistant à plusieurs concerts :
-10% de 4 à 8 concerts
-15% de 9 à 10 concerts

Mike Imber souligne l'aspect pratique d'acheter les billets pour tous les concerts en même temps.

(2) Brochure – Site Web (Michael Imber)

La brochure connaît une métamorphose par rapport au format des années précédentes : elle est désormais au format A5, le programme des concerts se trouve sur la double page centrale que l'on peut détacher. La couverture extérieure contiendra le formulaire d'adhésion, aussi facilement détachable du livret.

Le site Web de l'Association et du Festival aura désormais un sélecteur de langue permettant de choisir entre le français, l'anglais et le catalan.

Quant à l'application internet BilletWeb, pour l'achat des billets : sa présentation à l'utilisateur a été modifiée afin de rendre les textes plus lisibles et conviviaux, et les instructions sont disponibles en langues française, anglaise et espagnole.

9 : Remerciements

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z



« Musiques et Voix en Pays Catalans »

Músiques i Veus als Països Catalans

Ex « Formations de Chambre des Pays Catalans »

Le président adresse, au nom de l'Association MVPC, ses remerciements aux organismes de collectivités, aux partenaires et aux sponsors et mécénats qui contribuent à rendre nos activités possibles.

10 : Rappel des approbations données en séance par vote

- Rapport moral et d'activités saison 2022 : à l'unanimité.
- Comptes et bilan financier 2022 : à l'unanimité.
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 : à l'unanimité.
- Budget prévisionnel 2023 : à l'unanimité
- Renouvellement du Conseil d'Administration : à l'unanimité

Après avoir remercié les intervenants et les adhérents de leur présence, le Président déclare la séance officiellement levée à 17h00.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président conjointement avec la Vice-Présidente en exercice.

Pour valoir ce que de droit,

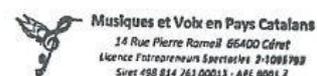
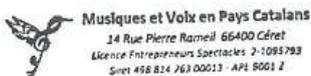
Céret, le 01 avril 2023

Le Président

La Vice-Présidente

Gilbert GUERNE

Kitty de PAEPE



- PJ :
1. Rapport des Trésoriers – Exercice 2022
 2. Comptes soumis à l'Assemblée générale du 01 avril 2023

Présidence : 17 rue Luc Solé – 66660 Port-Vendres

Tél : 06 31 14 77 14

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil - 66400 Céret

Fixe : + 33 (0) 4 68 95.16.03 – Mobile : + 33 (0) 06 31 14 77 14

Site web : www.amuvall.org – Mail : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles L-R-22-4460 catégorie 2

Association Loi 1901 - Modifications Publiées au J.O. N° 19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028.

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z